

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/306

Lyon 6e - 77 rue Bossuet - Cession d'un terrain communal au profit du Syndicat des Copropriétaires - EI 06058 - N° Inventaire 06058 T 001

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/306 - LYON 6E - 77 RUE BOSSUET - CESSION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU PROFIT DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES - EI 06058 - N° INVENTAIRE 06058 T 001 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'une parcelle de terrain de 243 m² située 77 rue Bossuet à Lyon 6^e, cadastrée sous le numéro 12 de la section BD.

Acquis par acte notarié en date du 20 juin 1960 dans le cadre d'un échange foncier réalisé avec les Hospices Civils de Lyon, ce terrain constitue, dans sa totalité, l'assiette foncière d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété.

Bénéficiant de sa location par baux de terrains successifs depuis de nombreuses années, le Syndicat des Copropriétaires a exprimé auprès de la Ville de Lyon le souhait d'acquérir ce terrain. Le contrat de location actuel a été conclu pour une durée de 12 ans moyennant un loyer annuel s'élevant à 7 274 euros pour l'année 2013 et s'achève au 31 mars 2020.

La conservation de ce terrain ne présentant désormais plus aucun intérêt pour le patrimoine communal et dans l'objectif d'une valorisation de son parc immobilier, il vous est proposé de céder ce terrain à la copropriété susvisée au prix de 240 000 euros conforme à l'avis de France domaine en date du 10 février 2014.

Il est précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Le transfert de propriété mettra automatiquement fin au bail de terrain actuel sans qu'il soit besoin d'aucune formalité.

Vu ledit compromis ;

Vu l'avis de France domaine 10 février 2014 ;

M. le Maire du 6^e arrondissement ayant été consulté le 28 mai 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La vente du terrain situé 77 rue Bossuet à Lyon 6^e au profit du syndicat des copropriétaires du 77 rue Bossuet représenté par son syndic la SARL Votre Gestionnaire au prix de 240 000 euros est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis, l'acte authentique à intervenir aux conditions précitées ainsi que tous documents afférents à cette cession.

3. La prévision de la recette résultant de cette cession sera inscrite au budget de la Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIER VDL.

4. La réalisation de cette recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 020, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIER VDL.

5- La sortie du bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera réalisée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14 :

N° inventaire	Désignation	Compte nature	Montant €
06058T001	Terrain	2118	240 000,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY